

66 S 191, Vienne = 1882

Pièces annexes N° 8



(a) *entire*

SENAT

Paris, le 14 Janvier 1882

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DE LA

QUESTURE

—0—

le dossier

*Reçu la lettre adressée à
M^r le Président du 8^e Bureau
(de Janvier 1882)*

Élections de la Vienne

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 8 Janvier 1882,
à Poitiers, pour élire deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt deux, le huit du mois de Janvier nous⁽¹⁾ ~~Souchet (Achille Urbain) président~~ du tribunal de première instance d' Poitiers , nous sommes rendu dans la salle du Conseil Général à Poitiers local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Vienne convoqué en vertu du décret du 22 octobre 1871 à l'effet d'élire deux sénateurs .

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. ¹ Barot	(Paul Dalmat)	, né le 11 février 1791
M. Brugier	(Louis François)	, né le 13 juin 1806
M. Bénard	(Lejeuillet)	, né le 9 octobre 1837
M. Lusset	(Jean)	, né le 22 octobre 1850

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. ~~Pecointra~~
~~Maximilien Gabriel Charles Tassene~~ , électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1^o Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;

2^o Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;

3^o Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4^o Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5^o Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6^o Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électrale;

7^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en ~~une~~ sections de vote; de la manière suivante⁽¹⁾:

1^{re} Section, de la lettre A à la lettre Z — 378 électeurs.
2^e Section, — — — — —
3^e Section, — — — — —
4^e Section, — — — — —
5^e Section, — — — — —
6^e Section, — — — — —

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

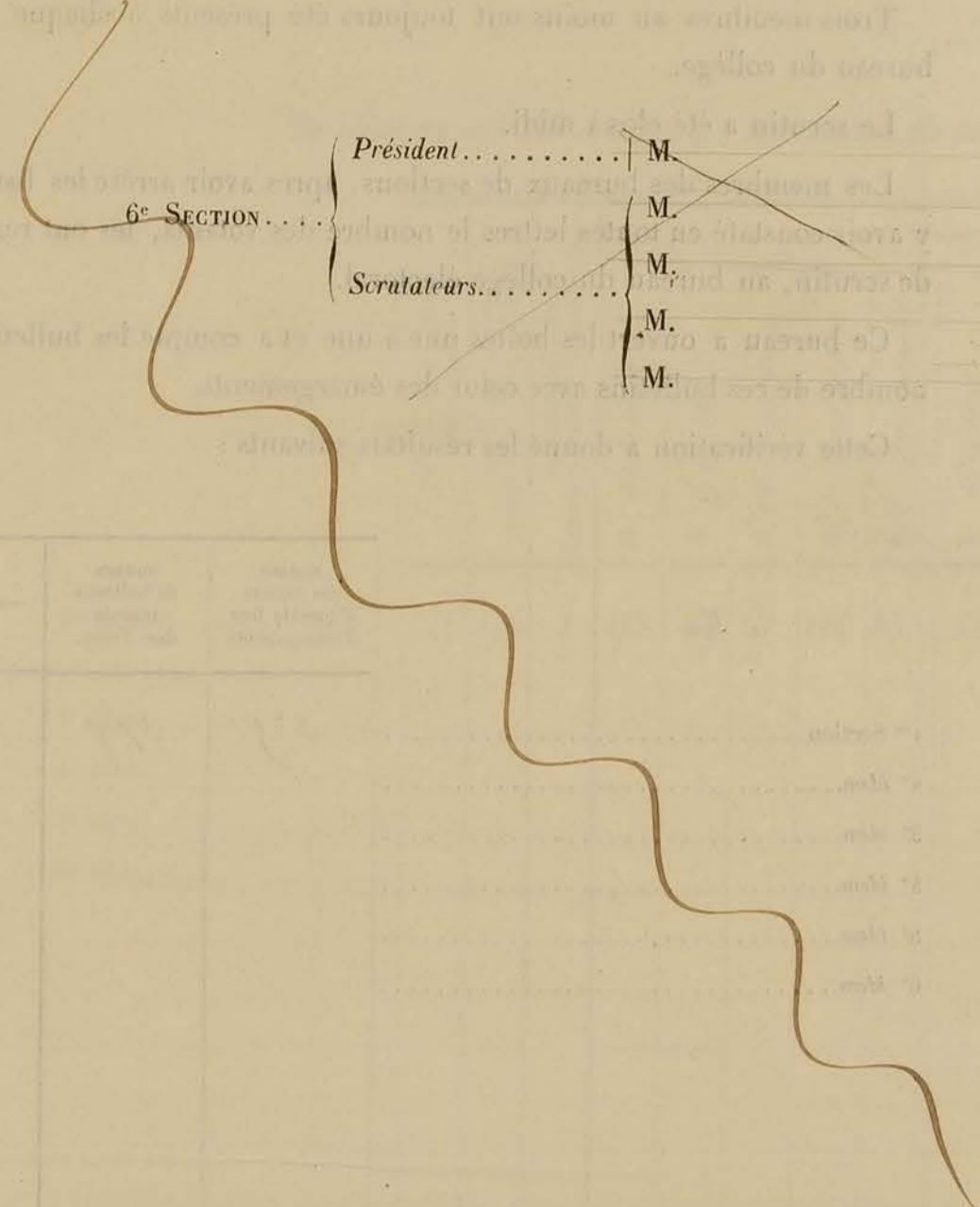
Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent:

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION....	Président.....	M. ⁽²⁾ Babinec Leon
	Scrutateurs.....	M. de Beaumont René M. Cluseau Gustave M. Chambles Adolphe M. Lecomte Louis
2 ^e SECTION....	Président.....	M.
	Scrutateurs.....	M. M. M. M. M.
3 ^e SECTION....	Président.....	M.
	Scrutateurs.....	M. M. M. M.
4 ^e SECTION....	Président.....	M.
	Scrutateurs.....	M. M. M. M.
5 ^e SECTION....	Président.....	M.
	Scrutateurs.....	M. M. M.

6^e SECTION

Président M.
Scrutateurs M.
M.
M.
M.
M.



Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de deux, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^e Section.....	378	378		
2 ^e <i>idem</i>				
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....		378	378	

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À					
1 ^e Section	375	374	1	M. Salmon	M. Gauan	M. Deneuve	M. J. Beauchamp	M. P. Léonard	M. Devos
2 ^e idem									M.
3 ^e idem									M.
4 ^e idem									M.
5 ^e idem									M.
6 ^e idem									M.
TOTAUX	375	374	1	170	169	171	126	83	38

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits trois cent quarante-deux-huit

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements deux cent soixante-quatorze

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes trois cent soixante-quatorze

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾ trois cent soixante-quatorze

374

A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾ 1

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..

374

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾ cinq quatre-vingt-huit

188

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Salomon	Cent-soixante-dix	170
M. Gauan	Cent-soixante-neuf	169
M. Arnaudeau	Cent-vingt-un	181
M. de Beauchamps	cent-vingt-six	126
M. de la Miravet	quatre-vingt-deux	83
M. Divers	trente-cinq	35
M.		
Bulletins nuls (2).....	un	1

(1) En indiquer la nature et les aunexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

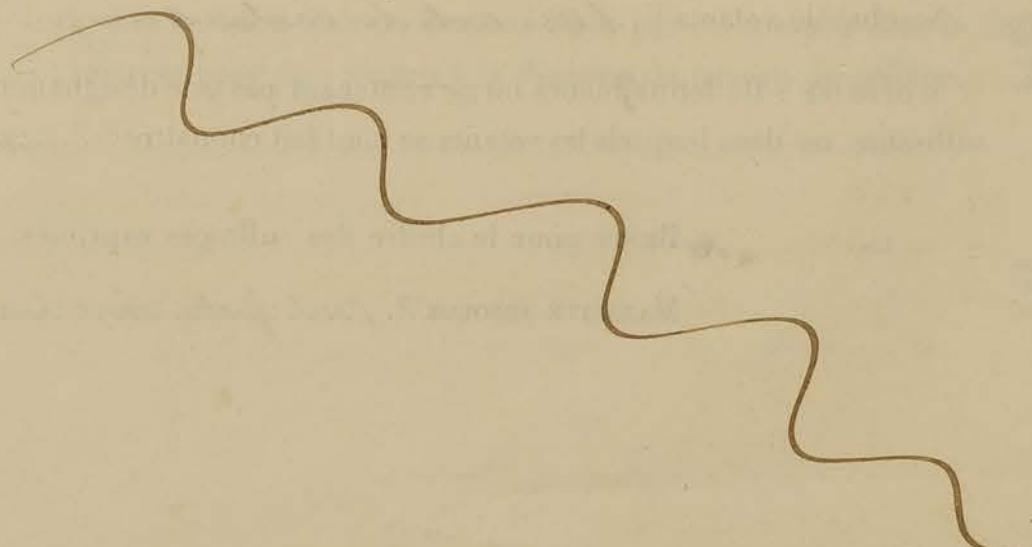
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) Personne ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ~~peut~~ n'a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

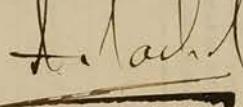
*Le Bureau a validé l'annexion au procès-verbal
du bulletin blanc trouvé dans l'urne*



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de *deux* sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *1* heures et demie.

Le Président,



Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,



2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾ dessous :

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

M. Babin et lez president
Scrutateurs : M. M. { René de Beausenot
{ Ronald Beaumaris
Pierre Minot
Louis Lecomte
de la Martinière substituant Pierre Minot

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement's.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^e Section.....	373	378	.	.
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....	371	371		

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À						
1 ^{re} Section.....	378	378	"	M. Allard	M. de l'Amirauté	M. Gauvin	M. Solomon	M. de Beuchamp	M. Léveillé	M.
2 ^e idem.....										M.
3 ^e idem.....										M.
4 ^e idem.....										M.
5 ^e idem.....										M.
6 ^e idem.....										M.
TOTAUX.....	378	378	"	202	188	171	167	14	2	

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits... trois cent soixante-dix-huit

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargements. trois cent vingt-sept

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes. trois cent soixante-quatre

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾ trois cent soixante-quatre... 378

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..... 378

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾ . Cet. quatre-vingt-huit... 188

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. le général Arnoudeau	deux cent-deux	202
M. le général de l'Admirauté	cent-quatre-vingt-huit	188
M. Gassan	Cent-soixante-onze	171
M. Salomon	Cent-soixante-sept	167
M. de Beauchamps	Quatorze	14
M. Inoué	deux	2
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ elles les Généraux Arnoudeau et de l'Admirauté ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ~~sont~~ été proclamés sénateurs.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée
à cinq heures. *et demie.*

Le Président,

Le Président,
F. Lachet

Le Secrétaire.

O. Leowtho

Les Membres du bureau.

D. Ward Jr.
F. W. May Jr.
J. Bernard Z
Laidet &

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes

NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
		en plus.	en moins.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À								
1 ^{re} Section													
2 ^e idem													
3 ^e idem													
4 ^e idem													
5 ^e idem													
6 ^e idem													
TOTAUX													

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)

ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *1/2* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s *3* à *5*, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s *6* à *7*, les feuilles de pointage;

Enfin Sous les n°s *8* à *10*, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	1
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	0
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Bulletins sur papier non blanc.....	0
Bulletins portant des signes extérieurs.....	0
Bulletins divers.....	0

Enfin, sous les n°s 11 à 13, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

A. Laroche

Les Membres du bureau,

Z. Marot

Le Secrétaire,

A. Lemoine

E. Auger

A. Zenard

J. Laidet

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUES ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEES LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arrondissement de Nevers.					
Canton de Susignan.					
Celle-l'Évescault Bellot	accepté Babinet	accepté			
Cloué	Granger-Richard	accepté	Liot Marcellin	accepté	
Coulombeis	Baranger	accepté	Rouault	accepté	
Curzay	Metayer Jean Bapt ^e	accepté	Pean Pierre	accepté	
Fazenecuit	Boissard Louis	accepté	Doublet	accepté	
Susignan	Boumard	accepté	Durand	accepté	
Prouille	Taidet	accepté	Autain	accepté	
St Sauvant	Minault	accepté	Magnien	accepté	
Sanxay	Babinet	accepté	Souché Jean Bapt ^e	accepté	
Canton de Mirebeau					
Ambres	Tauratin	accepté	Demeocq	accepté	
Champony les soe	Tailler	accepté	Berger	accepté	
Cherves	Gellmaneau	accepté	Morin	accepté	
Cusson	Delaflond Jacques	accepté	Manteau Pierre	accepté	
Massognes	Taulin René	accepté	Valat	accepté	
Mirebeau	Tafond	accepté	René	accepté	
Montgaquier	Gorin Louis	accepté	Roy Félix	accepté	
Thurageau	d'Auzay	accepté	Chibault	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Varennes	Drouaud	accepte	Barbot	accepte	
Vouzaïelles	Pépin	accepte	Montaubin	accepte	
			Canton de Neuville		
Avanton	Amiet Jean	accepte	Brunet Sébastien	accepte	
Blaslay	Barbot	accepte	Gerbaud	accepte	
Chabourney	Benon Augustin	accepte	Gault Jacques	accepte	
Charais	Chemineau Bruno	accepte	Farissé Louis	accepte	
Chêneché	Bougnon Aimé	accepte	Leclerc Frédéric	accepte	
Cissé	Chislet (main)	accepte	Lavrin François	accepte	
Maigny-Buzay	Arnault	accepte	Bugeant	accepte	
Neuville	Marieau	accepte	Guillot	accepte	
Vendeuvre	Cheminéau	accepte	Perret	accepte	
Villiers	Balin	accepte	Rivière	accepte	
Yversay	Giraud	accepte	Broquereau	accepte	
			Canton de Poitiers (Nord)		
Poitiers	Chézard	accepte	Bolley	accepte	
Migné	Demarçay	accepte	Berger	accepte	
			Canton de Poitiers (Sud)		
Biard	Bénéteau	accepte	Bonnin	accepte	
Crottelle	Taulze d'Ivoy	accepte	Velten	accepte	
Fontaine le Comte	Lat Auguste	accepte	Robin Hippolyte	accepte	
Sugny	Veron	accepte	de Montjou	accepte	
St Benoist	Reudoynaud	accepte	Nachbaur	accepte	
Vouneuil sous Biard de la Martinière		accepte	Royer Buzain	accepte +	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de St Georges.</i>					
Buxerolles	Fouquet Pierre	accepte	Girard	accepte	
Chasseneuil	Chauvin Jean	accepte	Brissonnet	accepte	
Dissais	Babin André	accepte	Brothier Paul	accepte	
Faulnay	Couillaud	accepte	Chibault	accepte	
Montamisé	Guérin	accepte	Des Cars	accepte	
St Cyr	Morin	accepte	Gigot	accepte	
St Georges	Arbellot	accepte	Boutin Auguste	accepte	
<i>Canton de St Julian.</i>					
Bignoux	Bernard Antoine	accepte	Bouard Louis		
Bonnes	Roy Émile	accepte	Roy Clément	accepte	
La Chapelle-Moutier	Gauvin Sylvain	accepte	Tallais	accepte	
Jardres	Andrault	accepte	Encaudé	accepte	
Lavoux	Sere Félix	accepte	Faboin	accepte	
Lienciers	Elie	accepte	Crèche	accepte	
Mignaloux-Beaupoil	Bousseau (main)	accepte	Gros	accepte	
Pouillé	Bousseau	accepte	Giraudéan Pierre	accepte	
St Julian l'Ans	Bousseau	accepte	Verneau	accepte	
Savigny-l'Évêque	de Lathu	accepte	de Puchize	accepte	
Terres	de la Porte Paul	accepte	Denis	accepte	
Vercé	Lavenu	accepte	Petit Luc	accepte	
<i>Canton de La Villedieu</i>					
Andillé	de Ferrié	accepte	Gelinéan	accepte	
Aslonnes	Baudoin	accepte	Besseron	accepte	
Dième	Apoux	accepte	Villeret	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pleure'	Mastan	accepte	Bouideyroux	accepte	
Gizay	de la Martinicre	accepte	Pasquier Louis	accepte	
Nœuil-l'Espresso	Bordessoule	accepte	Pruchon	accepte	
Souaille'	Toubert	accepte	Martineau	accepte	
Smarves	Brossard	accepte	du Paty de Clam	accepte	
Vernon	Nicolas de Gosselot	accepte	Gaillier	accepte	
La Villedieu	Richard	accepte	Bellot	accepte	
Canton de Vivone					
Château-Larcher Hubert		accepte	Boucher	accepte	
Fléau	de Poydenau	accepte	Allard	accepte	
Marcouy	de Moscaneau	accepte	Guentzau Léopold	accepte	
Marigny-Châneau	Koeg S.	accepte	Merlet	accepte	
Marnay	de Cressac Alfred	accepte	de Cressac Maurice	accepte	
Vivone	Bonmin	accepte	Gauvin	accepte	
Canton de Vouillé					
Ayon	Chiavet René	accepte	Poisson Eugène	accepte	
Bénosseis	Bertrand des Miniers	accepte	Bruiet Pierre	accepte	
Beruges	de Cidre	accepte	Margotteau	accepte	
Chalandry	de Nœuil	accepte	Dergnier	accepte	
Chapelle-Montreuil	Millet Jacques	accepte	Pineau Jean	accepte	
Chêne-Montreuil	Aymar de la Chavaine	accepte	Berland	accepte	
Frozes	Chiavet Gérard	accepte	Dromain Jean	accepte	
Latillé	Beiland Alfred	accepte	Simonneau Eugène	accepte	
Lavausseau	Auzon Duparc	accepte	Gallet Jules	accepte	
Maille'	Delacour Alcide	accepte	Dadu Pierre	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Moutainé Bonmin	Duranceau	accepte	Chauvin Hubert	adjoint	
Quincay	Banour	accepte	Augé	accepte	
Le Rocheux	Loiseau Jacyne	accepte	Sichar Cyr	accepte	
Vouillé	Bernard du Temple	accepte	Vallaud Théophile	accepte	
Arrondissement de Châtellerault.					
Canton de Châtellerault.					
Châtellerault	Godard Ernest	accepte	Piquié	accepte	
Colombiers	Meriard Paul	accepte	Barreau Jean	accepte	
Paintre	Gaudet, Emile	accepte	Page, camille	accepte	
St Sauveur	Robert Clement	accepte	Lemouzini Jacques	accepte	
Senillé	Page (maire)	accepte	Alabonne	accepte	
Dange	Robin, maire	accepte	Bergeon	accepte	
Thure	Baudy (maire)	accepte	Champigny	accepte	
Canton de Dange.					
Buxeuil	Forget maire	accepte	Coindre	accepte	
Dange	De Kankis	accepte	Marquet	accepte	
Ingrandes	Faucon, fermier	accepte	Artaut Jean	accepte	
Leugny	Poirier J. maire	accepte	Cognault Tintore	accepte	
Les Ormes	Rigault	accepte	Delétang	accepte	
Oyré	Bonneau, maire	accepte	Jahan	accepte	
Port de Piles	Cigogne	accepte	Defond	accepte	
St Remy	Joblanc, vicaire	accepte	Perrignon, J. bap ^e	accepte	
Canton de Leugny sur Vienne					
Antan	de la Massardière	accepte	Ouvrard	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Leigné-s-Vosseau	Bessereau (main)	?	Balgaud Auguste	accepté	
Mondion	Tourian Romain	accepté	Amivault Pierre	accepté	
St. Christophe	Plot Françoise	accepté	Lambert Pierre	accepté	
St. Gervais	Menard Jules Edouard	accepté	Lambert Pascal	accepté	
St. Romain	Champ Amedée	accepté	Grossepont Louis	accepté	
Serigny	Champigny (main)	accepté	Lambert Just	accepté	
Vosseau	Vaucelle Vincent	accepté	Pageard René	accepté	
Vaux	David Gustave	accepté	Fouandier Louis	accepté	
Villeches	Bessereau Augustin <i>père</i>	accepté	Pivert Félix	accepté	
	Canton de Lencloître				
Cernay	Bertin, maire	accepté	Bonne Gustave	accepté	
Doussay	Chotard Odile	accepté	Rouquet Eugène	accepté	
Lencloître	Dupain Alfred	accepté	Amiet Emile	accepté	
Orches	Gauvin Leon	accepté	Pelletier Alfred	accepté	
Ouzilly	Pélaut (main)	accepté	François Pierre	accepté	
St. Genest	Bergon Jean	accepté	James Etienne	accepté	
Serigny	Devigne Adolphe	accepté	Rimbert Zacharie	accepté	
Scorbé-Clairvaux	Terrot Victor	accepté	Faulcon Alexis	accepté	
Tossais	Laforêt Léonie	accepté	Lambert Pierre	accepté	
	Canton de Plessastin				
Cheneveller	Favard Jean	accepté	Sarchier Auguste	accepté	
Coussay-le-Bois	Guérineau	accepté	Georget Joseph	accepté	
La Juigne	Perrinier Joseph	accepté	Raymond Antoine	accepté	
Leigné-le-Bois	Charles Fortin	accepté	Pichard Laurent	accepté	
Serigny	Dubois Emile	accepté	Millet Alexandre	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marie	Collet Alexandre	accepte	Philipponneau	accepte	
Pleuvastin	Brissonnet	accepte	Cugnot	accepte	
La Roche Posay	de Hamel	accepte	Appay Charles	accepte	
Urcq	Chadeau Constant	accepte	Servant Michel	accepte	
			Canton de Blonueil-sur-Vienne		
Archigny	Penot, alphonse	accepte	Courrat, gabriel	accepte	
Availles	Champigny, Nain	accepte	Morné, adjoint	accepte	
Beaumont	Ballot, Maurice	accepte	de la Rochefoucauld	accepte	
Bellefonds	Saget Dupuy	accepte	Chevenet Jean	accepte	
Bonneuil Matours	Bermaseau	accepte	Roy, Louis	accepte	
Ceron	Bordessole	accepte	Daille Louis	accepte	
Montlucion	Folloppe Alfred	accepte	Robin Jules	accepte	
Blonueil s. Vienne	Peltier, Félix	accepte	Arenault, J.	accepte	
	Arrondissement de Cercoux				
	Canton d'Availles				
Availles Limousine	Tailleur Jacques	accepte	Martin Louis	accepte	
Mauprevoir	Bergeron Auguste	accepte	Maury Raoul	accepte	
Pressac	Guichard Edmond	accepte	Lamartinière Aimé	accepte	
S ^t Martin Lors de Venerie de Boulzat	de Venerie de Boulzat	accepte	Degorce Pierre	accepte	
	Canton de Charroux				
Assnois	Frappier (main)	accepte	Ore' Alphonse	accepte	
Chapelle-Bâton	Desouches F. ^{ec}	accepte	Boulier Pierre	accepte	
Charroux	Boudin Fayolle	accepte	Malapert Félix	accepte	
Châtain	Couillard	accepte	Babaud	accepte	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOM DU DÉLEGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Géosuillé	Bardetier	accepte	Margaud Pierre	accepte	
Toussé	Pellaud Louis	accepte	Barbot Louis	accepte	
Sayroux	Dupeux Jean	accepte	Mercier Lucien	accepte	
St Romain	Portogioie (main)	accepte	François Jean Charles	accepte	
Surin	Cartaud François	accepte	Cubat Jacques	accepte	
Cantons de Cironay					
Blanzay	Peignaux Jean	accepte	Guille François	accepte	
Champagné-le-sec	Pigeon Jacques	accepte	Picault Alexandre	accepte	
Champniers	Bonnin Louis	accepte	Damit Pierre	accepte	
Cironay	Guillaud Vallée	accepte	Granger Fernand	accepte	
Linazay	Dussouil Louis	accepte	Debenest Pierre	accepte	
Lizant	Bernardeau Augustin	accepte	Berthon Pierre	accepte	
St Gaudent	Rautié Pierre	accepte	Brousseau Jacques	accepte	
St Macoux	Paud Pierre	accepte	Dupas Germain	accepte	
St Paul d'Exideuil	Guyot (Hector)	accepte	Pessurault Jean	accepte	
St Saviol	Guillaud Vallée	accepte	Abétayer	accepte	
Savigne	Belloir Armand	accepte	Serph Auguste	accepte	
Voulême	Pourin (main)	accepte	Challe	accepte	Election du délégué annulée par arrêté du 22 juillet 1881.
Canton de Couhé					
Anthe	Verault Ernest	accepte	Grimsult Jean	accepte	
Brux	Mironneau Jean	accepte	Le Privaud	accepte	
Céaux	Boutinier	accepte	Boutinier (à la Bouie)	accepte	
Chatillon	Bouchet (main)	accepte	Paradot Félix	accepte	
Chaunay	Jay François	accepte	Lassier Pierre	accepte	
Couhé	Chargelaigue	accepte	Andron	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Payré	Julien	accepte	Bancault	accepte	
Romagne	Gachet (main)	accepte	Pain Alexandre	accepte	
Vaux	Peignaux	accepte	Progeon Antoine	accepte	
Voulon	Martineau Fréd.	accepte	Hippolyte Jacques	accepte	
	Canton de Gencay				
Brion	Picodon Pierre	accepte	Feron Pierre	accepte	
Champagné P. V. Degousseau Fréd.		accepte	Picaume Paul Emile	accepte	
Châteaugiron	Iszener Leopold	accepte	Morain Pierre	accepte	
La Ferrière	Rougnon	accepte	Couchaud	accepte	
Gencay	Barot Denis	accepte	Guillard-Louduan	accepte	
Magne	de Brey	accepte	Progeon	accepte	
St Maurice	Burnard L'apumurage	accepte	Gendreau Antoine	accepte	
St Secondin	Largeau Leon	accepte	Comet Pierre Auguste	accepte	
Sommieres	Gauvreaux Jean	accepte	Bournaud Louis	accepte	
Visson	d. la Guérinière	accepte	Moisgny	accepte	
	Arrondissement de Loué.				
	Canton de Loué.				
Arcay	Bourdin Louis	accepte	Delagarde Jean	accepte	
Bassés	Foucault Jean	accepte	Tangueron Jean	accepte	
Beusees	Chomard du Temple	accepte	Foucault Ferdinand	accepte	
Cœaux	de Mondion	accepte	Nogues Milaine	accepte	
Chalais	Moullier Alexandre	accepte	Fauillet Milaine	accepte	
Clunay	Bourreau Denis	accepte	Toubert Louis	accepte	
Loudun	Cacaud Richard	accepte	Dumerian Alphonse	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUE.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Maulay	Olivier (main)	accepte	Durand	accepte	Election du suppléant annulée par arrêté du 16 X ^e 1881.
Messene	d. Messene (main)	accepte	Roy Hippolyte	accepte	
Moutiers-Silly	Renard Pierre	accepte	Gouin Louis	accepte	
rossay	Leclerc Edain	accepte	Bourcet Pierre	accepte	
St Léon	d. St Léon Joseph	accepte	Clergeault Pierre	accepte	
Sammescolles	Hamel François	accepte	Mortier Marvin	accepte	
Veniers	Girault Anne	accepte	Doucet Samuel	accepte	
Canton de Moncontour					
Angliers	Martinson Louis	accepte	Lebœuf d'Auvergne	accepte	
Aulnay	Gaudin Louis	accepte	Coindreau Jean	accepte	
La Chaussée	Renaud Charles	accepte	Morisset Louis	accepte	
Oraon	Bichon Louis	accepte	Poirieux Alexandre	accepte	
Frontenay	Métayer François	accepte	Corval Brothier	accepte	
La Grimaudière	Delavault Julian	accepte	Guillot Pierre	accepte	
Mortaine	Brunecau Léon	accepte	Curquis Marcelin	accepte	
Mazeuil	Poux (Main)	accepte	Guillot	accepte	
Messais	Ridouard Auguste	accepte	Sanazin François	accepte	
Moncontour	Laurentin Roy	accepte	Boyer Félicie	accepte	
Notre-Dame-d'Or	Rousselabémos Jean	accepte	Moreau Célestin	accepte	
Ouzilly-Vigny	Georges Pierre	accepte	Vincent Louis	accepte	Elections annulées par arrêté du Conseil d'Instruction du 7 X ^e 1881.
St Cassien	Boudilleau Eugène	accepte	Dorin Louis	accepte	
St Chartres	Talouzeau Yacques	accepte	Metairis Célestin	accepte	
St Clair	Foueteau Henri	accepte	Requinié Vincent	accepte	
St Jean-de-Lauves	Blumeau	accepte	Gigot	accepte	
Le Verges-en-Serre	Proust Pierre	accepte	Proust Victor	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Monts-sur-Guesnes.					
Berthecourt	Peniot Auguste	accepté	Perrinier Félix	accepté	
Le Bouchet	Lecomte Pierre	accepté	Pichard Eugène	accepté	
Chouppes	Auger Pierre	accepté	Bourdon André	accepté	
Coussay	Suffisau Julien	accepté	Bugean Paul	accepté	
Dercé	Chastard Ernest	accepté	Hélion Pierre	accepté	
Guesnes	Gaucher Louis	accepté	Lahan Jean	accepté	
Monts-sur-Guesnes	Gravré Achille	accepté	Guinet Paul	accepté	
Nueil-sous-Faye	Cantin Charles	accepté	Olivier Louis	accepté	
Pouancé	Picard Dubourg	accepté	Loisine	accepté	
Princay	Curquis Louis	accepté	Bresseran Eugène	accepté	Elections annulées pour suite du 16 octobre 1881
Sairies	Chibault Abraham	accepté	Lasne Louis	accepté	
Vernue	Suffisau Charles	accepté	Viollet Charles	accepté	
Canton des Crois-Moutiers					
Bourneau	Barbe André	accepté	Boilaine Vincent	accepté	
Curçay	Peniot Etienne	accepté	Fragon Félix	accepté	
Glenouze	Martin Jacques	accepté	Dupont Latouche	accepté	
Morton	Brunaud René	accepté	Baudoin Louis	accepté	
Nueil-sur-Sivre	Meinard Alphonse	accepté	Volland Louis	accepté	
Pouancé	Darreau Louis	accepté	Charpentier Charbonnier	accepté	
Rianton	Gaspard Arthur	accepté	Chibault Léon	accepté	
Roslay	Girault André	accepté	Aubinier Jean	accepté	
Troiffe	Delavaud	accepté	Dechartres	accepté	
St-Léger	Bluméau Paul	accepté	Charbonnier Georges	accepté	
Taix	Brillaud Louis	accepté	Michot Paul	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
---	-----------------	---	-------------------	---	---------------

Cernay Hubault René accepté Mauris Louis accepté
Les Erois Montiers Gigot Henri accepté Siette Henri accepté
Vezières Guillot Pierre accepté Petit Joseph Gaillon accepté

Arrondissement de Montmorillon.

Canton de Chauvigny

La Chapelle Virein	Lochon Jacques	accepté	Caillaux Jean	accepté
Chauvigny	Baissier Eugène	accepté	Vantelon Adolphe	accepté
Plein	Amillet Gustave	accepté	Caillas Louis	accepté
Lauthiers	Ripaum	accepté	Sauvion	accepté
Reignes	Bernard Louis	accepté	Baulieu	accepté
Tayozay-le-Sec	Gillet Félix	accepté	Erouve Amédée	accepté
Touzious	Caillard Dauphin	accepté	Pradureau Louis	accepté
St. Martial	Penot	accepté	Gardin	accepté
St. Martin la Rivière	Cluzan Gustave	accepté	Jaistre Jacques	accepté
St. Pierre le Bélis	Gozéau Ferdinand	accepté	Robin Pierre	accepté
St. Pradeponde	Berthonneau Léon	accepté	Amillet Jules	accepté

Canton de l'Isle-Forstادن.

Adriers	Bliaudié Antonin	accepté	Crosnier Pierre	accepté
Assnières	Despland	accepté	Priniéras	accepté
l'Isle-Forstادن	Pradeau	accepté	Cottet au filer ^{de}	accepté
Luchapt	Mainne Pierre	accepté	Chazaud Julien	accepté
Millac	Coudroy Jules Moretton	accepté	Augry Landominière	accepté
Moissac sur Vienne	Arteau François	accepté	Dav. D. François	accepté
Moutene	Guist de la Roche ^(quinte)	accepté	Basty Louis	accepté
Nérignac	Recoultre Adeline	accepté	Perrin Jacques	accepté

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Queaux	Brun-Juiazeur	accepte	Patinier Joseph	accepte	
Le Vigeant	Pouret Auguste	accepte	Petit Jean	accepte	
	Canton de Lussac				
Bourresse	Martin Duminet	accepte	Chavallin Louis	accepte	
La Chapelle-Monthoux	D. Tabrandiere	accepte	Leverque	accepte	
Civreux	de Bridiers Auguste	accepte	Giraud Celestin	accepte	
Gouex	Garetier Maisonneuve	accepte	Foucau Eugène	accepte	
L'Hommaizé	Thouillier Alexandre	accepte	Moissard Jules	accepte	
Lussac-les-Châteaux	Brouillard	accepte	Chiandière	accepte	
Mazerolles	Vaprade Abel	accepte	Doucey Martin	accepte	
Monthemer	Bellop Évariste	accepte	du Temple Auguste	accepte	
Persac	Pradeau Jean	accepte	V ^e de Fauconneau	accepte	
St-Laurent-de-Tourdo	Pienzenau Louis	accepte	Drouillon Hippolyte	accepte	
Salle-en-Boulon	Chamblet Adolphe	accepte	Soignault Frédéric	accepte	
Sillans	Mangin Gaston	accepte	Eustard Jules		
Vernières	La Bergerie Celestin	accepte	D. Beauchamp Louis	accepte	
	Canton de Montmorillon				
Bourg-Archambault	d'Crémier Félix	accepte	Montgault Jean	accepte	
Touhet	de Moussy Gustave	accepte	Chaynon Baptiste	accepte	
Satillais	Teulin Joseph	accepte	Pigeire Xavier	accepte	
Montmorillon	Delgrave	accepte	Butaud Etienne	accepte	
Moulismes	Pouret Edouard	accepte	Champion	accepte	
Indray	Guigner Jean	accepte	Bordeaux	accepte	
Plaisance	Prepin Frédéric	accepte	Collin Jean	accepte	
St-Priest	Mercier Robert	accepte	Coulon Marcel	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUE.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saulge'	Bataud Yves	accepte	Renaud	accepte	
			Canton de St. Savin		
Angles	Ericoche Jérôme	accepte	Tenin Gustave	accepte	
Antigny	de la Rivière Alphonse	accepte	Loubard Alphonse	accepte	
Bethunes	Joyeux Alphonse	accepte	de Boumat Alphonse	accepte	
La Bussiere	Noiron Sylvain	accepte	Bozien Félix	accepte	
Pallués	Mosse' Antoine	accepte	Tallois Félix	accepte	
St. Germain	Blanchard Alphonse	accepte	Bouchaut Charles	accepte	
St. Genie de Maille	Praison	accepte	Changobert	accepte	
St. Savin	Fuchon	accepte	Villainet	accepte	
Villemort	Chamé'zinié	accepte	Ligault Baptiste	accepte	
			Canton de la Crimouille		
Briguil le Chautu	Bergeat Frédéric	accepte	Gauthoux	accepte	
Coulonges	Maréchal Paul	accepte	Rondeau Sylvain	accepte	
Hains	etubier Ferdinand	accepte	Chassain Louis	accepte	
Fournet	et Martel Charles	accepte	Magnon Jean	accepte	
Eigles	Collin Emile	accepte	Sherpinier	accepte	
St. Léonner	de Laminière Alphonse	accepte	de Crémier Maurice	accepte	
Choller	Millet Georges	accepte	Dallaix Sylvain	accepte	
la Crimouille	Robin (maire)	accepte	Augier Dupuis	accepte	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout requérant.

A Poitiers, le 4 Décembre 1881.

L. Préfet de la Vienne

Ormeau

DÉPARTEMENT
de la Haute-Vienne

MODÈLE N° 4.

Pièces annexes

N° 2

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Amiel Jean Guillet	délégué d'Avanton	Brunet	
1 (bis)	Amillet Gustave	id Fleix	Caillos Louis	
2	Arnault	id Jardres	Encaud	
2 (bis)	et spouse	id Gimmi	Villeret	
3	Arbellot	id St Georges	Boutin Auguste	
3 (bis)	Arnault	id Maigny Buzay	Bugeaut	
4	Artéau P. cois	id Mousset Vicomte	David P. cois	
5	Aubier Ferdinand	id Mais	Chassin Louis	
6	Aubin	Conseiller Général		
7	Audrynaud	délégué de St Benoit	Nachbaur	
8	Auger Pierre	id Chouppes	Bourdon Andre	
9	Auger	Conseiller Général		
10	Auguis	id		
11	Auriault	Conseiller d'arrond.		
12	Auzay (2)	délégué de Chirac	Chibault	
13	Auzon-Duparc	id Corrèze Gallet Fab.		
14	Aymard la Chavallière	id Chirac en Montauban	Berland	
15	Babin	id Dissais	Brothier	
16	Babinet	id Laxay	Souché Jean Bapt.	
17	Bagonin	Conseiller d'arrond.		
18	Bailliot	id		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS		OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.		
19	Balin	délégué de Villiers	Rivière		
20	Bârange	id Coulombier	Prouault		
21	Barbault	délégué de Blaslay	Gerbaud		
22	Barbe André	id Bouneau	Boislivre Vincent		
23	Baribeau	id Genouille	Margaud Pierre		
24	Barost Désiré	id Gencay	Guillot Coudreau		
25	Baroux	id Quincay	Auger		
26	Baudet	Conseiller Sanoult			
27	Baudin	délégué d'Alonnes	Desseron		
28	Baudy	id Chêne	Champrigny		
29	Bassereau	Conseiller Sanoult			
30	Beaumont (cont'd)	id			
31	Bellard Louis	délégué de Goussé	Barbot Louis		
32	Bellot	id Cellier Brancourt	Babinet		
33	Bellot Fr. eur	id St-Christophe	Lambert		
34	Bellot	id Beaumont de la Roche Chalon			
35	Bellot Evariste	id Monthieux du Temple Auguste			
36	Bennetault	id Biard	Bonmin		
37	Benon	id Chabourray	Gault		
38	Bergeat Faïon	id Briguier Chante	Gauthier		
39	Bergon Jean	id St-Genest	James Etienne		
40	Bergerault	Conseiller Général			
41	Bergeron Augusta	délégué de Maupas	Moisy Praoul		
42	Berland Alfred	id de Lastic	Simonneau Eugène		
43	Bernard Antoine	id de Bignoux	Bouard Louis		
44	Bernard Louis	id Seignes	Baulous		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
45	Bernard Lapommere	délégué de St Maurice	Gendreau Antoine	
46	Bernardean Augustin	id Lizant	Bertin Pierre	
47	Berthoméan	id St Radegonde	Amillet Jules	
48	Bertin	id Cernay	Bern Gustave	
49	Bertrand Desminier	id Benoissais	Brunet	
50	Bernard Autemps	id Vouillé	Vallaud Théophile	
51	Bessereau	id Leigné-s-Moréau	Bolzand	
52	Bessereau Augustin	id Velleches	Nivert Félix	
53	Bichon Louis	id Cras	Poirier Alexandre	
54	Bienvenu Louis	id St Laurent-Jouy	Froissart Baptiste	
55	Blanchard Alphonse	id St Germain	Cranchaud Charles	
56	Blumecan	id St Jean de Lavaur	Gigot	
57	Blumecan Paul	id St Léger	Charbonnié Frédéric	
58	Boisseau	id Tazenac	Douillet	
59	Boissier Eugène	id Chauvigny	Vaucelson Adolphe	
60	Bonnaud	Conseiller Léonard		
61	Bonneault	délégué St Oryé	Fahan	
62	Bonneau	Conseiller Léonard		
63	Bonneau Achille	id id		
64	Bonnet Armand	Conseiller Général		
65	Bonnin	délégué de Vivone	Gauvin	
66	Bonnin Louis	id de Champniers Damit Pierre		
67	Bordesole	id de Lenon	Gaille Louis	
68	Bordesoule (de)	id de Niell Espion	Fruchon	
69	Bost Lamondie	Conseiller Léonard		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
70	Bouché	délégué de Châtillon	Panodeau Félix	
71	Boumaud	id. de Lusignan	Durand	
72	Boudier Frayolle	id. de Chasseneuil	Malapert Félix	
73	Boudin Louis	id. d'Arcay	de la Garde Jean	
74	Bourdilleau Eugène	id. de St-Léonard	Dorin Louis	
75	Bourreau Denne	id. de Clunay	Goubet Louis	
76	Bourquel Henri	Conseiller d'arrond.		
77	Boutincau	délégué de Civaux	Couturier	
78	Brechard Marcel	conseiller d'arrond.		
79	Bridiers (s) Auguste	délégué de Civray	Giraud Célestin	
80	Briey (s)	id. de Magné	Progeon	
81	Briallaut Louis	id. de Tain	Michot Paul	
82	Brisseau	id. de Pouillé	Giraudou Pierre	
83	Brissonnet	id. de Plémartin	Crepneau	
84	Brossard	id. de Smarves	Dupont de Clam	
85	Brouillard	id. de Tussac	Ghislardie	
86	Brouillet	Conseiller Général		
87	Brun-Puirayoux	délégué de Queaux	Patier Joseph	
88	Brunneau Casimir	id. de Montaigut	Curquis Marcellin	
89	Brunneau René	id. de Morton	Baudoin Louis	
90	Buetand Jules	id. de Saugé	Renaud	
91	Cacault Richard	id. de Loudun	Dameau Alphonse	
92	Caillaud Gauphin	id. de Pouzioun	Pradier Louis	
93	Cantin Charles	id. de Nueil-Tayac	Olivier Louis	
94	Cartraud	id. de Turin	Eribot Jacques	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.</small>	OBSERVATIONS.
93	Chadeau Constant	délégué de Vieux	Servant Michel	
96	Chamblet Adolphe	id de Talle en Goulon	Seignault Félix	
97	Champ Amédée	id de St-Romain	Chasseport Louis	
98	Champony	id Seigny	Lambert Gust	
99	Champony (maine)	id Availles	Morin	
100	Charelegue	id Couhé	Andron	
101	Charrié Félix	id Villemort	Liogaut Baptiste	
102	Chauvinneau	id Chasseneuil	Prioumet	
103	Chemineau	id Vendeville	Peret	
104	Chenier	Conseiller d'arrond.		
105	Chotard Octave	délégué de Doussay	Praguit Eugène	
106	Chotard Ernest	id de Vercé	Hélion René	
107	Cigogne	id à Port-de-Piles	Defont	
108	Cluzeau Gustave	id. St-Martin le Rivière	Poistre	
109	Collet Alexandre	id à Maine	Philipponneau	
110	Collin Smile	id à Siglet	Sherpinie	
111	Corderoy	id de Millac	Augry Landomme	
112	Corderoy Junien	Conseiller d'arrond.		
113	Cordin-Gupameau	Conseiller Général		
114	Couillard	délégué de Paulnay	Chi Cault	
115	Couillard	id de Chatelin	Babaud	
116	Crémier (s) Félix	id de Bourg-Archambault	Montjauet Jean	
117	Cressac (s) Alfred	id de Mainay	Cressac Maurice	
118	Daguin	Conseiller d'arrond.		
119	David Gustave	délégué de Vaux	Fouandard	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
120	Davieau Louis	délégué à Pouancay	Chapertier Chabommeur	
121	Décle	Conseiller Général		
122	Delacour Alcide	délégué de Moëlle	Dada Pierre	
123	Delafond Jacques	id à Cuhon	Manteau Pierre	
124	Delagrove	id Montmorillon	Buteau Etienne	
125	Delavault Julian	id La Grimaudière	Guillot Pierre	
126	Delaveau	id à Proffé	Dechartres	
127	Delhumeau	id à Chevres	Morin	
128	Degussac Fr ^e s	id Chappagne St Hilaire	Picardie Paul Emile	
129	Demarcay (main)	id à Mignie	Berger	
130	Demarcay (Baron)	Député		
131	Desmazaux	Délégué à Bonnac Malouet	Proy Louis	
132	Despland	id Asnières	Penieras	
133	Devergne Adolphe	id Savigny	Imbert Lachoue	
134	Dezouché Fr ^e s	id Chapelle-Bâton	Bouhier Pierre	
135	Dronaut	id Varennes	Barbaud	
136	Dubois Emile	id Sérigny	Millet Alexandre	
137	Duchastenier	Conseiller d'arrond ^t		
138	Dupain Alfred	Délégué de Lencloître	Amiet Emile	
139	Dupreux Jean	id Payroux	Mercier Lucien	
140	Durancéau	id Montreuil-Bonnin	Chauvin Hubert	
141	Dussoisil Henri	id à Linazay	Debeneit Pierre	
142	Elie	id Liniers	Crèche	
143	Espinay (2 ^e)	Conseiller Général		
144	Faugeres	Conseiller d'arrond ^t		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
145	Paulcon Fernand	délégué d'Ingrandes	Artaut	
146	Pavarot Jean	id Chênevilles	Larcher Auguste	
147	Sélix-Lami	Conseiller Général		
148	Férré (de)	délégué d'Andilly	Delincieux	
149	Teydeau (de)	id St. Steiné	Allard	
150	Folloppé Alfred	id Montholon	Robin Jules	
151	Pontaine de Presbecq (de)	Conseiller d'arrond.		
152	Forget	délégué de Buxeuil	Coudre	
153	Portin Charles	id de Seigné le Bois	Péchard Léonard	
154	Poucquet Jean	id Basses	Gaugeron Jean	
155	Poucteur Henri	id St. Clair	Regnien Vincent	
156	Pouquet	id Buxeuilles	Guérard	
157	Poumié	Conseiller d'arrond.		
158	Pradis	id		
159	Frappier	délégué d'Asnois	Ozé	
160	Firuchaud Albin	Conseiller Général		
161	Firuchon	délégué de St. Savin	Hilairet	
162	Garesteir Maisonneuve	id de Gouy	Fournier Eugène	
163	Gaschet	id Plomagne	Pain Alexandre	
164	Gossan	Conseiller d'arrond.		
165	Gaucher Louis	délégué de Guermes	Cahan Jean	
166	Gaultier	Conseiller d'arrond.		
167	Gauvin Sylvain	délégué de Chapelle-Boulie	Gallais	
168	Gauvin Félix	id d'Orches	Pelletier Alfred	
169	Gauvreau Jean	id Sommieres	Bournaud Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
170	Gazeau Ferdinand	délégué de St-Pierre le Guérin	Robin Pierre	
171	Georget Pierre	id. d'Ouzilly-Viguolle	Vincent Louis	
172	Gigot Henri	id. Crois-Moutiers	Siette Henri	
173	Gillet Félix	id. à Saizay le Sec	Crouzet Amédée	
174	Girault Placide	id. Yversay	Prouequeron	
175	Girault René	id. Venans	Doucet Samuel	
176	Godard Ernest	id. Châtellerault	Piquillie	
177	Gerault André	id. Praslay	Aubineau Jean	
178	Godeau	id. Naintré	Page Camille	
179	Gorin	id. Montgauchier	Roy François	
180	Grandier Louis	id. Aulnay	Loidreau Jean	
181	Granger Richard	id. Cloué	Crist Marcellin	
182	Gravier Achille	id. Mont-s-Gaume	Guinet Paul	
183	Grimaud	Conseiller d'Annonay		
184	Guimard	id.		
(Bis)	Guérard curé	délégué de Grincey	Melon Jean	
185	Guérin	délégué de Montamisé	des Cars	
186	Guérineau	id. à Coussay le Bois	Georget Joseph	
187	Guéronnière (de la)	id. à Vesson	Moissannay	
188	Guespin Antoine	id. Franton	Chabaud Léon	
189	Guichard Ernest	id. Pressac	La Martinière	
190	Guignier Jean	id. Pindray	Bordeaux	
191	Guillean Vallée	id. Cironay	Granger Fernand	
192	Guillean Vallée	id. St-Savinel	Metayer	
193	Guillon Pierre	id. Vézines	Petit Joseph	
194	Guist de la Pucherie (G ^e)	id. à Moutiers	Basty Louis	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
195	Guillot de la Rocheire	Conseiller Général		
196	Guitton	Conseiller d'arrond.		
197	Guigot Victor	Délégué de St-Pierre-d'Orthez Daniel Tesserau Jean		
198	Hamel (de)	in St La Roche Posay Appay Charles		
199	Hamel François	in Sammarcholle Mortier Xavier		
200	Hastion Eugène	Conseiller d'arrond.		
201	Herault Alfred	Député		
202	Hubert	Délégué de Château-Larcher Bouchier		
203	Imbert Auguste	Conseiller d'arrond.		
204	Izzenard Leopold	Délégué de Châteaugiron Nomain Pierre		
205	Jaulin	id Mossogni Vallet		
206	Jay, François	id Charnay Lamir Pierre		
207	Joubert	in Nouaillé Martineau		
208	Joudanne	Conseiller d'arrond.	La Crimouille	
209	Joyeux Alphonse	Délégué de Béthunes	D. Bourriat	
210	Jullien	id Gayré	Bapicault?	
211	Kamlis (de)	id Dange	Marquet	
212	Labergenie Celestius	id Vérières de Beauchamp Louis		
213	Labrandière (de)	id Chapelle Montlouis	Leverque	
214	Lafond	id Mirebeau	Péren'	
215	Lafond Emile	id Sossais	Lambert	
"	Lamari Félix	Conseiller Général	deja inscrit au N° 167	
216	Laminier (de) Alphonse	Délégué de St Sébastien de Cremon, Maurice		
217	Laprade (de) Abel	in Mazères-lès-Doué Martin		
218	Lorgeau Léon	in St Secondin Comte Pierre Auguste		
219	Lathu (de)	id Savigny l'Équerre de Nuchez		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
220	Laurentin	délégué d'Ambure	Deneocq	
221	Laurentin Roy	id Moncontour	Poyer Félix	
222	Lavasseur	id Ceise	Petit	
223	Leblanc Vincent	id St Rémy	Perrigeon	
224	Leclerc William	id Rossay	Bourau Pierre	
225	Leconte Arsène	id Pérignac	Perrin Jacques	
226	Leconte Louis	Conseiller Général		
227	Leconte Pierre	délégué du Pouget	Richard Eugène	
228	Ledet	id de Pouillé	Autain	
229	Le normier	Conseiller Général		
230	Leullier Joseph	délégué de Lathus	Pigani	
231	Leurrier	conseiller d'arrondt		
232	Leuillier Alexandre	délégué de l'hommaize	Moissard Jules	
233	Ligaut	id Les Ormes	Deletang	
234	Linsuzincau	id Chauvin	Farnosse Louis	
235	Loiseau Jacques	id Le Prochereau	Richard Cyr	
236	Lochon Jacques	id Chapelle Vieux	Coillaux Jean	
237	Maichain (de)	Conseiller d'arrondt		
238	Mairine Pierre	délégué de Luchapt	Chozaud Jules	
239	Mairine	Conseiller d'arrondt		
240	Mangin Gaston	délégué de Sillas	Cestard Jules	
241	Marchand	Conseiller d'arrondt		
242	Marcieau	délégué de Neuville	Gijot	
243	Marechal Paul	id Coulonges	Rondeau Sylvain	
244	Martel (de) Charles	id Gourret	Magnon Jean	

NOMBRE d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
245	Martin Jacques	Délégué de Glénouze	Dupont Potouche	
246	Martin Xavier	Conseiller Général		
247	Martin	Conseiller d'arrondt		
248	Martin-Duminet	Délégué de Bourgneuf	Chavallier Louis	
249	Martineau Frédéric	id. Vialon	Hippocrate Jacques	
250	Martinière (s. la)	id. Gézoy	Pasquier Louis	
251	Martinière (s. la)	id. Vauvillers-Bizard	Royer Eugène	
252	Martinon Louis	id. s' Angliers	La Cour d'Auvigny	
253	Mascureau (s.)	id. Marçay	Guentzault Léopold	
254	Massardière (s. la)	id. Autran	Ouvrard	
255	Masse Antoine	id. Valliers	Falais François	
256	Masteanu	id. Fleuri	Boudreyroux	
257	Menard Paul	id. Colombier	Barreau Jean	
258	Menard Jules Edward	id. St Gervais	Lambert Pascal	
259	Menard Alexandre	id. Nucie-S. Sive	Volland Louis	
260	Merceron	Conseiller d'arrondt		
261	Mercier Robert	Délégué de St Pierry	Coulon Marcel	
262	Mercier	Conseiller d'arrondt		
263	Mesmain-Desvaux	id.		
264	Messeneur (s.)	Délégué de Messine	Roy Hippolyte	
265	Metayer	id. Curzay	Néau Pierre	
266	Metayer Frédéric	id. Frontenay	Corval-Brottier	
267	Metayer	Conseiller Général		
268	Millet Jacques	Délégué de Chappelle-Montureil	Pineau Jean	
269	Millet Georges	id. Chollet	Dollai Sylvain	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
270	Minault	délégué de St-Sauveur	Maguenen	
271	Missoisneau Jean	id	Prix	Cte Rivaud
272	Mondonin (de)	id	Ceaux	Nogues Milaine
273	Montjou (de)	Conseiller d'arrondt-		
274	Morin	délégué de St-Cyr	Gigot	
275	Moullier Alexandre	id	Chalais	Fauçillon Milaine
276	Mourreau	Conseiller Général		
277	Mousseaux	délégué de Mignoloux	Gras	
278	Mousseau	id	St-Julien	Verneau
279	Moussy (de) Gustave	id	Zouhet	Chagnon Baptiste
280	Paud Pierre	id	St-Macoux	Dupras Germain
281	Pautré Pierre	id	St-Gaudens	Broussault Jacques
282	Nicolas des Tosselles	id	Vernon	Saille
283	Nicul (de)	id	Chalandray	Dergnier
284	Noison Sylvain	id	La Bussière	Bozien Fr ^e
285	Nouveau-Dupin	Conseiller Général		
286	Oiron (baron st)	Conseiller Général		
287	Olivier	délégué de Montay	"	Election du suppléant annulée (ancêtre du 16 juin 1881)
288	Pagé	id	Senillé	Alabonne
289	Paillaux Jacques	id	Availles-Lumansine	Martin Louis
290	Pain		Deputé	
291	Papillaud	Conseiller d'arrondt-		
292	Pasquet Labroue	id		
293	Paubze d'Ivoy	délégué de Crottelle	Vellestin	
294	Peignaux	id	Blançais	Guille F.

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
295	Peyroux	délégué de Vaux	Rogeon Antoine	
296	Peltier Chéri	id de Vauvillers. Vienne	Arnault Joseph	
297	Penchaud	Conseiller d'arrondis.		
298	Penot Alphonse	délégué d'Archigny	Courrat Gabriel	
299	Penot	id de St. Martial	Gardien	
300	Penot	Conseiller d'arrondis.		
301	Périvier Joseph	délégué de La Puye	Raymond Antoine	
302	Perricot Auguste	id de Berthegon	Perdrier Denis	
303	Perricot Victor	id de Scorbé-Chinon	Faulcon	
304	Petit Chibault	Conseiller d'arrondis.		
305	Picard Dubourg	délégué de Souancé	Voisine	
306	Pichot	Conseiller d'arrondis.		
307	Picasson Pierre	délégué de Brion	Perron Pierre	
308	Pillault	id d'Ouzilly	François Pierre	
309	Poirier	id Leugny	Cognault Simbert	
310	Porte (de la) Paul	id de Sevres	Denis	
311	Portefeuille	id de St. Romain	François Jean Charles	
312	Pouret Auguste	id Le Vigean	Petit Jean	
313	Pouret Edouard	id Moulinnes	Champion	
314	Pourin	id Nouâtre	Challe	
315	Pradeau Amedée	id l'Île Goudain	Cottineau	
316	Pradeau Jean	id Persac	de Gauthier	
317	Prépin Félix	id Flaisance	Collin Jean	
318	Priou-Demarsay	Conseiller d'arrondis.		
319	Proust Pierre	délégué de Vergisson	Proust Victor	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
320	Raison	délégué de Stine-Bille	Changobert	
321	Rap Auguste	in Fontaine le Comte	Robin Hippolyte	
322	Reau	in Louzailler	Montauban	
323	Renard Pierre	in Monteneilly	Gouin Louis	
324	Renard Charles	in La Chausse	Morisset Louis	
325	Richard Alfred	in La Villadien	Bellot	
326	Ridore Auguste	in Messais	Sauzin Félix	
327	Ripaix	in Lauthiers	Sauvion	
328	Rivière(s.) Alphonse	in Antigny	Toubaud Alphonse	
329	Robert Clément	in St Sauveur	Simousin Jacques	
330	Robert de Beauchamp	Conseiller Général		
331	Robin	délégué de Gargé	Bergeon	
332	Robin René	in La Grimaudie	Augier-Dupeux	
333	Rocq Louis	in Marigny Chemin	Meller	
334	Rogeon Jacques	in Champagnolle	Picault Alexandre	
335	Rougnon	in La Ferrière	Couchard	
336	Rougnon Aimé	in Cheneché	Leclece Frédéric	
337	Roussela Thomas Jean	in Notre Dame d'or	Moreau Celestin	
338	Roux	in Mazeuil	Guillot	
339	Roy Henri	in Bonnes	Roy Clément	
340	Saboureaux Jacques	in St Chartier	Metairis Celestin	
341	Saget Dupuy	in Bellafond	Cherinet Jean	
342	Saillet	in Champigny le sec	Perger	
343	Saint-Louis (s.) Joseph	in St Léon	Clercault Pierre	
344	Salomon	Député		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
345	Serph Gusman	Député		
346	Serph Auguste	Suppléant Savigné	-	
347	Sene	délégué de Lassoux	Gabouin	
348	Seneau	Conseiller Général		
349	Simonneau	ist		
350	Soubeyrand (Baron de)	Député		
351	Souricau Romain	délégué de Mondion	Amirault	
352	Suffiscau Julien	ist Coussay	Bugeau	
353	Suffiscau Charles	ist Vennec	Leclerc Charles	
354	Caffoïn	Conseiller Général		
355	Santin Meiniel	ist		
356	Terriau Etienne	délégué de Lurçay	Pragon Félix	
357	Thézard	ist Poitiers	Bolley	
358	Thiaudière Antoine	ist Adriers	Crosnier Pierre	
359	Thiault	ist Ayron	Boisseau	
360	Thiault F. coï	ist Prozes	Dromain	
361	Thiault	Conseiller Général		
362	Thibault Abraham	délégué de Saires	Lasne Louis	
363	Thibault René	ist Cernay	Mauris Louis	
364	Thiollet	ist Lisse	Savin F. coï	
365	Thommet	Conseiller Général		
366	Thonnard du Temple	délégué de Peuves	Foucault Ferdinand	
367	Touchimbert (C. d.)	Conseiller Général		
368	Tricoche Firmin	délégué d'Angles	Sérin Gustave	
369	Tronvè	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
370	Eude (se)	délégué de Beuges	Margotteau	
371	Vaucelle Véronne	et Vosseux	Pageard	
372	Venault Léon	et Anché	Grimaud Jean	
373	Véron (maire)	et Ligugé	de Montgouy	
374	Venier (adj.) Boulzar	et St Martin Léon	de Gorée René	
375				
376				
377				
378				
379				

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A Paris , le 3^e ^{mois} 1871.

Ministère de l'Intérieur

DÉPARTEMENT
de la Vienne

Pièces annexes N° 3

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU ~~X^e~~ BUREAU DE VOTE. *Mérignac*

(N^os 1 à 117 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)
plus 3 numéros (bis)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Anriet Jean Délégué Favantay		CG	S		
1 (bis)	GUILLET GUILLOT Gustave Délégué de Klein		CG	I		
2	Andrault Délégué de Jardies		CG	I		
2 (bis)	Aposta Délégué de Deimé		CG	I		
3	Arbellot Délégué dit Georges		CG	I		
3 (bis)	Arnault Délégué de Mayny Brugay		CG	S		
4	Artéau François Délégué de Nouméa 1 ^{re} émiss		CG	I		
5	Aubier Ferdinand Délégué d'Hannut		CG	S		
6	Aubin Conseiller Général		CG	I		
7	Audouin Délégué dit Benoit		CG	I		
8	Auger Pierre Délégué de Chouppes		CG	S		
9	Auger Conseiller Général		CG	I		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
10	Auzais Couniller Général		G	9		
11	Auriacult Couniller s'arrondit		G		3	
12	Auzay (d') délégué de Chauvagnac		G		3	
13	Auzay-Duparc délégué de Lavauzanne		G	3		
14	Coumard la Chavallière délégué de Chauvagnac		G	9		
15	Babin délégué de Givans		G	3		
16	Babinet délégué de Lannay		G	9		
17	Breysseux Couniller s'arrondit		G	9		
18	Baillot Couniller s'arrondit		G	3		
19	Babin délégué de Villars		G		3	
	Baranger délégué st. Coulombain		G		3	
	Barbault délégué de Blaslay		G	3		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
22	Barbe' Annie déléguée de Bourneau		CG	?		
23	Baribeaux délégué de Genuillet		CG	D		
24	Barot Désiré délégué de Gençay		CG	29		
25	Barroux délégué de Grimaud		CG	?		
26	Baudet Conseiller s'arrault		CG	D		
27	Baudoin délégué d'Arromanches		CG	3		
28	Baudry délégué de Chauvigny		CG	O		
29	Bastereau Conseiller s'arrault		CG	9		
30	Beaumont (Conté) Conseiller s'arrault		CG	?		
31	Belland Louis délégué de Fourmies		CG	O		
32	Bellot délégué de Chalons		CG	3		
33	Bellot Jean délégué de Châtillon		CG	?		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
34	Bellot délégué de Beaumont		G	3		
35	Bellot Evariste délégué de Monthieux		G	3		
36	Bennetault délégué de Biard		G	3		
37	Besson délégué de Chabotinay		G	3		
38	Bergeat Louise déléguée de Bujeuillecourt		G	3		
39	Bergeon Jean délégué de Pernot		G	3		
40	Bergerault Conseiller Général					
41	Bergeray Auguste délégué de Haupreux		G	3		
42	Berland affy délégué de Flaville		G	3		
43	Bernard Antoine délégué de Bignasse		G	3		
44	Bernard Louis délégué de Leignes		G	3		
45	Bernard Lapommeraye délégué de Monthieux		G	3		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
46	Bernardine Augustin délégué de Lézant		CV			
47	Berthomme délégué de St. Radegonde		CG	A		
48	Bertin délégué de Lannay		CG			
49	Bertrand Desminier délégué de Benamou		CV	D		61
50	Bernard Dutemps délégué de Vouillé		CG	I		62
51	Bessereaux délégué de Leigné l' Asséan		CG	G		63
52	Bessereau Augustin délégué de Nohéac		CG	I		64
53	Béchay Louis délégué de Craon		CG	I		65
54	Briouenne Louis délégué de St. Pouange d'Asséan		CG	3		66
55	Blanchard Alphonse délégué de Germigny		CG	3		67
56	Blumeau délégué de St. Jean de Varves		CG	3		68
57	Blumeau Paul délégué de St. Léger		CG	I		69

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
68	Boistean délégué à Jazennic	Douillet	G	?		Le délégué s'excuse par cette de b'zandec
69	Boissier Eugène délégué à Chiriquy		G	?		
70	Bonnaudt Conseiller d'arrondis.		G	?		
71	Bonneaudt délégué à l'oyre'		G	?		
72	Bonneau Conseiller d'arrondis		G	S		
73	Bonneau Achille Conseiller d'arrondis		G	?		
74	Bonnet Armand Conseiller Général		G	?		
75	Bonnié délégué à Vivoin		G	S		
76	Bonnié Louis délégué à Champmiers		G	?		
77	Bordesole délégué de Cenoy		G	?		
78	Bordesoule (de) délégué à Nivent l'Epoir		G	?		
79	Bort Lamondie Conseiller d'arrondis		G	?		

NOMS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
70	Bouché délégu ^e de Chatillon		G	3		
71	Bouinard délégu ^e de Luignay		G	3		
72	Bourrier Gayolle maloper ^t délégu ^e de Charnay		G	3		
73	Bourris Louis délégu ^e d'Arcay		G	3		
74	Bourvilleau Guérin délégu ^e d' H Cabusy		G	3		
75	Bourreau Louis délégu ^e de Clunay		G	3		
76	Bourquel Henri Comptesse d'Arronnes		G	3		
77	Boutinier délégu ^e de Leons		G	3		
78	Brechard Théodore Comptesse d'Arronnes		G	3		
79	Bridier (de) Auguste délégu ^e de Cirey		G	3		
80	Briey (de) délégu ^e de Mayenne		G	3		
81	Brillault Louis délégu ^e de Sarzeau		G	3		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR,	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
82	Brisseau délégué de Paillat		G	9		
83	Brisonnet délégué de Plenmantay		G	D		
84	Brossard délégué à Marves		G	?		
85	Brouillard délégué à Lunne		G	9		
86	Brouillet Conseiller Génial					
87	Brun-Perron délégué de Guéna		G	?		
88	Bruneau Casimir délégué à Martaix		G	?		
89	Bruneau René délégué de Martoy		G	?		
90	Boutaud Jules délégué de Madge		G	D		
91	Cacault Richard délégué de Lourdy		G	?		
92	Caillaud Dauphin délégué à Panzicourt		G	2		
93	Cantin Charles délégué de Meulzay		G	?		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
94	Cartraud délégué de Surier		CG	Y		
95	Chardon Constant délégué de Vieux		CG	A		
96	Chamblet Adolphe délégué de Malles en Cauchy		CG	Y		
97	Champ Amédée délégué de Romilly		CG	Y		
98	Champigny délégué de Serigny		CG	Y		
99	Champigny délégué de Souville		CG	Y		
100	Chargeleyre délégué de Cauchi		CG	Q		
101	Charrié Louis délégué de Villeneuve		CG	Y		
102	Chauvinier délégué de Chambord		CG	Y		
103	Chauvinier délégué de Vendresse		CG	Y		
104	Chauvinier Commissaire d'arrondissement		CG	Y		
105	Chotard Octave délégué de Donnay		CG	Y		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
106	Chotard Ernest délégué de Deneu		CG	?		
107	Cigogne		CG	?		
108	Chezeau Gustave délégué de Martinié Rivié		CG	?		
109	Collet Alexandre délégué de Marat		CG	?		
110	Collis Emile délégué de Liglet		CG	?		
111	Corderoy		CG	?		
112	Corderoy junior Conseiller sarras		CG	?		
113	Cordier Duparcane Conseiller général		CG	?		
114	Couillaud délégué de Gardes		CG	?		
115	Couillaud délégué de Châtay		CG	?		
116	Crémier Félix délégué de Bouy archambault		CG	?		
117	Cressac (de) Alfred délégué de Marigny		CG	?		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 120 électeurs.

A Portau , le 3 Janvier 1872.

Le Préfet,

Amur

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent dix Huit
Cent dix Huit

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e idem.

le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

J. Baudin
A. Lecomte
H. M. J. Martinié

Les Scrutateurs,

P. G. J. Grange
A. Chambon

On inscrit
même ordre
lections de
On aura s
placent, et de
La troisième
electeur doit vo
La Préfecture
ctoral, de son
délégués.

DÉPARTEMENT
de la Nièvre

Pièces annexes n° 6

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ~~8^e~~ BUREAU DE VOTE. *Maigne*

(N^os 118 à 236 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)
plus un numero (6^e)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
118	Dagrin Conseiller d'arrondissement		✓	3		
119	David Gustave délégué de Vaux (en stitution)		✓	3		
120	Davieau Louis délégué de Pouancéay		✓	3		
121	Doché Conseiller Général		✓	3		
122	Delacour Alcide délégué de Maillé	dada pierre	✓	3		
123	Delaflond Jacques délégué de Cusson		✓	3		
124	Delagrave délégué de Montmorillon		✓	3		
125	Delavaud Julien délégué de la Grimaudière		✓	3		
126	Delavaux délégué de Triffé	3	✓	3		
127	Delhumeau délégué de Cherves		✓	3		
128	Deguisseau Frédéric délégué de Champagne St. Etienne		✓	3		
129	Desmarçay délégué de Migné	Berger. C.	✓	3		Torlette s. M. Bonnard qui ne peut pas voter
						Dussouil délégué de Linazé

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
130	Demarçay (baron) Député		CG			
131	Desmazaux Délégué de Bonneuil Matouin		G	J		
132	Despland Délégué d'Amiens		CG	3		
133	Devergne Adolphe Délégué de Savigny		CG	2		
134	Desouches Frédéric Délégué de Chapelle-Bâton		Q	3		
135	Devaudet Délégué de Varennes		CG	3		
136	Dubois Emile Délégué de Seigny		CG	3		
137	Duchastenier Conseiller Larrond.		CG			
138	Dupain Alfred Délégué de Fénclercé		CG	3		
139	Dupenaud Jean Délégué de Payrac		CG			
	Duranceau Délégué à Montauban		CG			
	Dussouil Henri Délégué de L'Isle-Jourdain		CG			
Sur cette liste M. Simon qui ne peut pas voter						

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
142	Glié délégué de Liniac		CG	Q		
143	Espinay (s') Conseiller Général		CG	Z		
144	Faujères Conseiller d'arrondissement		CG	S		
145	Faucon Fernand délégué s' Jugundis		CG	Q		
146	Favard Jean délégué de Chamelet		CG	Z		
147	Félix-Tami Conseiller Général		CG	PZ		
148	Feire (s') délégué d'Andelle		CG	S		
149	Feydeau (s') délégué d'Hauteville		CG	?		
150	Follorou Alfred délégué de Montbozon		CG	S		
151	Fontaine de Presbecy (s') Conseiller d'arrondissement		CG	Q		
152	Forget délégué de Busseuil		CG	?		
153	Porten Charles délégué de Seigné les Bais		CG	S		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
154	Foucault Jean délégué de Basses		G	J		
155	Foucault Henri délégué de St-Clair		G	J		
156	Pouquet délégué de Puxerolle		G	J		
157	Fouqué Conseiller d'arrond.		G	J		
158	Pradin conseiller d'arrond.		G			
159	Frappier délégué d'Assnois		G	J		
160	Fruchard Albin Conseiller Général		G	J		
61	Fruchon délégué de St-Lazare		G	J		
62	Gavestier Maisonneuve délégué de Gouesn		G	J		
63	Gaschet délégué de Promagne		G	J		
64	Gassan Conseiller d'arrond.		G	J		
	Gaucher Louis délégué de Guenrouet		G	J		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
166	Gaultier conseiller d'arrondissement			G	3	
167	Gauvin Sylvain délégué de la Chapelle-Moutière			G	3	
168	Gauvin Simon délégué d'Orches		G	3		180
169	Gauvreau Jean délégué de Soumieries		G	3		181
170	Gazeau Ferdinand délégué de l'église Sainte-Croix		G	3		182
171	Georges Pierre délégué d'Auzilly-Vignolle		G	3		183
172	Gigot Henri délégué de Bois-Moutier		G	3		184
173	Gillet Félix délégué de Pisy-le-Sec		G	3		185
174	Girault Placide délégué d'Yversay		G	3		186
175	Girault Pierre délégué de Véniers		G	3		187
176	Godard Ernest délégué de Châtillon-sur-Seine		G	3		188
177	Girault André délégué de Pisy		G	3		189

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
178	Godéau Délégué de Nanteuil		G	3		
179	Gouin Délégué de Montgaudouin	Roy François	G	G		Délégué s'excuse Non élu au premier
180	Grandjean Louis Délégué d'Alençon	Coinneau Jean	G	3		
181	Granger Richard Délégué de Clamecy		G	G		
182	Gravier Achille Délégué du Bouteillon Guérineau	Guinet Paul	G	3		Délégué n'a accepté pas
183	Grimaud Conseiller d'arrondissement		G			
184	Grimaud Conseiller d'arrondissement à la fin n° 184 (bis) : M. Guérard		G			
185	Guérin Délégué de Montaméric		G			
186	Guérineau o Délégué du Bourg le Bois		G	3		
187	Guérinière (de la) Délégué d'Usson		G			
188	Guérinier Antoine Délégué de Fronton		G			
189	Guichard Léonard Délégué de Pissac		G	3		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
190	Guignes Jean délégué de Pindray		G	3		
191	Guillotin Vallée délégué de Ciray		G	D		
192	Guillotin Vallée délégué de St Saviol		G	D		
193	Guillotin Pierre délégué de Véziers		G	3		
194	Guistots. la Rocheire (F. ^{me}) délégué de Montane		G	3		
195	Guistot la Rocheire conseiller Gouverneur		G	3		
196	Guetton conseiller d'arrond.		G	3		
197	Guyot Victor délégué de St Sime, d'Exaudet		G	3		
198	Hamel (du) délégué de la Roche Posay		G	3		
199	Hamel François délégué de Sammecelles		G	3		
200	Hasthon Eugène conseiller d'arrond.		G	3		
201	Hirault Alfred Député		G	3		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 nd tour de scrutin.	au 3 rd tour de scrutin.	
202	Hubert délégué de Chastan Farche		G	S		
203	Imbert Auguste conseiller d'arrondissement		G	3		
204	Isenard Scopolo délégué de Chastangini	G	G	3		
205	Faulin délégué de Massognes	vallat bataire	G	J		
206	Jay François délégué de Chauvay		G	3		
207	Toubert délégué de Nouaille		G	S		
208	Tourdame conseiller d'arrondissement		G	✓		
209	Voyeur Alphonse délégué de Bettunes		G	3		
210	Julien délégué de Payce		G	2		
211	Rainlis (sc.) délégué de Fauge		G	3		
	Sabergenie Celestin délégué de Vernieres		G	S		
	Sabrandiere (sc.) délégué de la Chapelle Mortaine		G	3		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
214	Lafond délégué de Mirbeau		CF	3		
215	Lafond Ernest délégué de Sossais		CF	9		
216	Laminière (s) Alphonse délégué de St Esmer		CF	3		288
217	Laprade (s) Abel délégué de Mazerolles		CF	3		229
218	Largeau Léon délégué de St Secondin		CF	2		230
219	Latre (s) délégué de Savigny Bracault		19	9		231
220	Laurentin délégué d'Ambine		CF	3		232
221	Laurentin Proy délégué de Moncontour		CF	3		233
222	Lavérat délégué de Cercé		CF	2		234
223	Leblanc Vincent délégué de St Rémy		9	3		235
224	Leclerc Milain délégué de Rossay		CF	7		236
225	Leointre Arsène délégué de Noignac		CF	3		237

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
226	Secointre Louis Conseiller Général		CG	3		
227	Le comte Pierre délégué du Bouchet		CG	f		
228	Sedat délégué de Rouillé		CG	3		
229	Lemonnier Conseiller Général		CG	3		
230	Pouillier Joseph délégué de Tathus		CG	R.		
231	Heritier conseiller d'arrond.		CG	D		
232	Spurrier Alexandre délégué de Thommaize		CG	3		
233	Ligault délégué des Ormes		CG	3		
234	Simouzineau délégué de Charnay		CG	3		
235	Loiseau Jacques délégué du Rochement		CG	3		
236	Pochon Jacques délégué de la Chapelle Viviers		CG			
	Grenard (curé) délégué de Princay		CG			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à **120** électeurs.
A Poitiers, le 3 Janvier 1872.

Le Préfet,

Ottaway

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent Vingt
Cent Vingt

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
— le 2^e idem.
— le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

J. Babaut

Chauvy

P.-G. J. Beaufort
O. Chambat

H. M. l. Martinien

Arthaud

Les Scrutateurs,

On inscrira sur le
éme ordre, sans ter
ctions de délégués c
On aura soin seule
cent, et de mentionne
La troisième colonne
teur doit voter à sa p
a Préfecture tiendra c
oral, de son côté, re
lélégués.

DÉPARTEMENT
de la Vienne

Pièces annexes N° 5

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ~~Seine~~ BUREAU DE VOTE. *Mutique*

(N° 237 à 374 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remettent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau oral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
237	Maichain (s.) Conseiller d'arrondis.		CG	?		
238	Marine Pierre délégué de Lachapelle		CG	?		
239	Marine conseiller d'arrondis		CG	?		
240	Mangin Gaston délégué de Sillans		CG	?		
241	Marchand conseiller d'arrondis		CG	?		
242	Marchaisson délégué de Neuville	GUILLE G. ALEXANDRE	CG	?		
243	Maréchal Paul délégué de Coulombe		CG	?		
244	Marcel Charles délégué de Tournet		CG	?		
245	Martin Jacques délégué de Glenouze		CG	?		
246	Martin Xavier conseiller général		MB	D		
247	Martin conseiller d'arrondis		CG	?		
248	Martin-Duminet délégué de Bonneterre		CG	?		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
249	Martinon G. ^{esq.} délégué de Voulon		G	3		
250	Martinier (de la) délégué de Gizey		G	3		
251	Martinier (de la) délégué de Vouneuil s. B. ^{ard}		G	7		
252	Martinon Louis délégué d'Angliers		G	Q		
253	Mascureau (de) délégué de Morcey		G	3		
14	Massardière (de la) délégué de Santenay		G	7		
15	Massé Antoine délégué de Nalliers		G	3		
6	Mastean délégué de Plené		G	l		
7	Menard Paul délégué de Colombiers		G	2		
	Menard Jules Edward délégué de St Germain		3	3		
	Menard Alexandre délégué de Rueil s. S. ^{te}		G	1		
	Merceron conseiller d'assessorat		G	2		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
261	Mercier Robert délégué de St. Privé		CG	3		
262	Méricane conseiller d'arrondis.		PG	3		
263	Mesmain Desvaux conseiller d'arrondis		PG	3		
264	Messame (de) délégué de Mennecy		PG	3		
265	Métayer délégué de Curzay		PG	3		
266	Métayer Frédéric délégué de Frontenay		PG	3		
267	Métayer conseiller général		PG	3		
268	Millet Jacques délégué de Chapelle Montmartre		PG	3		
269	Millet Georges délégué de St. Omer		PG	3		
270	Mirault délégué de St. Sauveur		PG	3		
271	Mironneau Jean délégué de Brux		PG	3		
272	Mondion (de) délégué de Cœuv		PG	3		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
273	Montyon (de) conseiller d'arrondis.		G	O		
274	Morin délégué de St Eyz.		G	Z		
275	Moullior Alexandre délégué de Chalais	pauillot pilatre	G	Z		
276	Mourreau conseiller général		G	Z		
277	Monssan délégué de Mignaloux		G	Z		
278	Monssan délégué de St Julian		G	Z		
279	Moussy (de) Gustave délégué de Touchet	Chagnon Baptiste	G	Z		le délégué s'exerce pour celle du 3 juillet
280	Naud Pierre délégué de St Macoux		G	Z		
281	Nautré Pierre délégué de St Gaudent		G	Z		
	Nicolas des Fossettes délégué de Vernon		G	Z		
	Nicoul (de) délégué de Chalaudray		G	Z		
	Noiron Sylvain délégué de la Bussière		G	Z		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
285	Nouveau-Dupin Conseiller Général		G	✓		
286	Oiron (baron d') conseiller Général		G	✓		
287	Olivier délégué de Maulay		G	✓		
288	Page délégué de Semilli		G	✓		
289	Pailly Jacques délégué d'Avilly Linouvin		G	✓		
290	Pain Député		G	✓		
291	Papillault conseiller d'arrond.		G	✓		
292	Pasquet Labroue conseiller d'arrond.		G	✓		
293	Paulze d'Iroy délégué de Crostelle	Velletri	G	✓		le délégué pour cause de
294	Peignaux délégué de Blançoir		PG	✓		5 Picard délégué de
295	Peignaux délégué de Ulaun		G	✓		6 Pichot conseiller d'
296	Peltier Chérif délégué de Vouneuil et Vezin		G	✓		7 Picossou délégué de Pi
						8 Pellanet délégué d'Ouz

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
297	Penchaud conseiller d'arrond.		G	3		
298	Perron Alphonse délégué d'Arreigny		G			
299	Penot délégué de St-Martial		G	3		
300	Penot conseiller d'arrond.		G	3		
301	Perrivier Joseph délégué de la Buse		G			
302	Perron Auguste délégué de Berthegon		G	3		
303	Perron Victor délégué de Scarb'Clairvaux		G			
304	Petit Chibault conseiller d'arrond.		G	3		
305 le délégué pour cause de	Picard Dubouy délégué de Pouant		G	3		
	Pichot		G			
306	Pichot conseiller d'arrond.		G	3		
307	Picasson Pierre délégué de Poiron		G			
308	Pillault délégué d'Onzilly		G			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
309	Poincaré délégué de Langon		CG	?		
310	Porte (de la) Paul délégué de Serres		CG	I		
311	Portegozé délégué de St. Romain		CG	?		
312	Pouret Auguste délégué du Vigeant		CG	?		
313	Pouret Edouard délégué de Moulinex		CG	?		
314	Pourrin délégué de Voulx		CG	?		
315	Pradeau Amédée délégué de l'Isle Jourdain		CG	?		
316	Pradeau Jean délégué de Persac		CG	?		
317	Prépin François délégué de Plaisance		CG	?		
318	Prieur-Demarsay conseiller s'anoncé		CG	?		
319	Proust Pierre délégué de Vergt s. Dord		CG	?		
320	Praison délégué de St. Pons Malzé		CG	?		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
321	Prat Auguste délégué de Fontaine le Comte		G	F		
322	Péan délégué de Bouzaïs		G	3		
323	Renard Pierre délégué d'Abontane Silly		G	D		
324	Renaud Charles délégué de la Chaussee		G	2		
325	Richard Alfred délégué de La Villedieu		G	3		
326	Ridore Auguste délégué de Messain		G	?		
327	Ripaux délégué de Faucheuil		G	3		
28	Rivière (de) Alphonse délégué d'Antigny		G	?		
29	Robert Clément délégué de St Gauvre		G	?		
30	Robert de Beauchamp Conseiller Général		G	F		
1	Robin délégué de Cargé		G	?		
	Robin Pierre délégué de la Grimoille		G	D		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
333	Procq Louis délégué de Marigny Chenevier		G	3		
334	Progeon Jacques délégué de Champigny l'Aux		G	3		
335	Rougnon délégué de la Ferrière	Toucheot Jules	G	7		
336	Rougnon Aimé délégué de Chenevier		G	J		
337	Rousselot Thomas Jean délégué de Notre Dame d'Or		G	3		
338	Rouze délégué de Mazenil		G	3		
339	Roy Chéri délégué de Bonnes		G	3		
340	Labouroux Jacques délégué de St. Charles		G	3		
341	Saget Dupuy délégué de Bellegarde		G	D	D	
342	Saxiller délégué de Champigny l'anc.		G	D		
343	Saint Jason (de) délégué à St Jason Joseph		G	2		
344	Salomon Député		G	3		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
345	Serge Gusman Député		CG	9		
346	Serge Auguste Suppléant de Savigne		CG	3		élection du délégué annulée
347	Serre délégué de Lavaux		CG	2		
348	Serreau Conseiller Général		CG	8		
349	Sironneau Conseiller Général	"	CG	2		
350	Soubeyrand (Baron de) Député		CG	3		
351	Tourneau Romain délégué de Mondion		CG	?		
352	Suffiseau Julian délégué de Coussay		CG	2		
353	Suffiseau Charles délégué de Clamecy		CG	2		
354	Cafforin Conseiller Général		CG	-		
355	Gantin Meinier conseiller Général					
356	Berrian Etienne délégué de Clamecy		CG	2		

NOMS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
357	Chézard délégué de Poitiers					
358	Chiandiere Antoine délégué d'Adres					
359	Chiault délégué d'Ayron		CG	3		
360	Chiault Paul délégué de Froges		CG	3		
361	Chisinet conseiller Général		CG	3		
362	Chibault Abraham délégué de Saures		CG	3		
363	Chibault Pierre délégué de Bernay		CG	3		
364	Chiollet délégué de Cissé		CG			
365	Chouinet conseiller Général		CG	3		
366	Chomard du Temple délégué de Beuxes		CG	3		
367	Couchenibert (c ^o de) conseiller Général		CG	3		
368	Grieché Jérôme délégué d'Angles		CG	3		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 138 électeurs.

A Poitiers, le 3 Janvier 1872.

Le Préfet,

Olivier

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent trente sept
cent trente sept.

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e idem.

le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

L. Béniot

Chauz

Les Scrutateurs,

L. Léonie

M. B. Le Goum

H. M. L. Martinié

de Chambat

F. Rolland

To Bureau

C. 8-15

10-2

~~dir~~

Vienna

1882

Pièces annexes n° 6

Feuilles de pointage (2 exemplaires)

1^{re} tour de Scrutin

Cour

Pointage

181

126

189

83

10170

180

4

3

4

1

3

4

1

1

2

1

1

1

1

1

1

1

1

President et secrétaires de la section de Nîmes

J. Bégin / J. P. Recouer / H. de Crombier / G. Guérin

Pièces annexes n° 7

Tenilles de plaidoyer (2 exemplaires)

2^e tour de scrutin

2^e Cour
Liste de l'In-

M. M.
Arnaudan

1234¹567890 - 1234²567890 - 1234³567890 - 1234⁴567890 - 1234⁵67890 - 1234⁶567890 - 1234⁷567890
 1234¹⁴567890 - 1234¹⁵567890 - 1234¹⁶567890 - 1234¹⁷567890 - 1234¹⁸567890 - 1234¹⁹567890 - 1234²⁰567890

de Beauchamps

1234567890 - 1234

Gassier

1234567890 - 1234²567890 - 1234³567890 - 1234⁴567890 - 1234⁵67890 - 1234⁶567890 - 1234⁷567890
 1234¹⁵567890 - 1234¹⁶567890 - 1234¹⁷567890 - 1

de L'Admirault

1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890
 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890

Salomon

1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890
 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890

Ernoul

12

Arnaudan

202

de Beauchamps

14

Gassier

171

de L'Admirault

188

Salomon

167

Ernoul

2

Attest la présente liste par nous, P. G.

L. Léonard

P. B. Gouraud
F. J. F. / P. Minard

Pointages

6 7 8 9 10 11 12 13
—1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —
1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —

6 7 8 9 10 11 12 13 14
1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —
1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —

5 6 7 8 9 10 11 12 13
67890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —
4567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —

6 7 8 9 10 11 12 13
—1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —
1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —1234567890 —

President et scrutateurs de la section de Volez.

H. M. la Martinier
binault

J. B. Baudin

u *N*
Pièces annexes N° 8

Un bulletin blanc
(1^{er} tour de scrutin)